

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

### Entre les soussignés :

La Commune :.....  
Nom du Responsable :.....  
Adresse du Responsable :.....  
Tel : .....mail :.....  
Ci-après dénommée la « Commune de .....»,  
d'une part,

### Et

La Commune :.....  
Nom du Responsable :.....  
Adresse du Responsable :.....  
Tel : .....mail :.....  
Ci-après dénommé « l'utilisateur »,  
Personne à contacter en cas d'urgence :.....  
Tel : .....mail :.....  
D'autre part,

### Il est convenu et arrêté ce qui suit :

#### **ARTICLE 1 : objet de la convention**

La Commune de..... accepte de mettre à disposition de  
l'utilisateur.....  
*en vue de l'organisation de.....*  
*qui se déroulera à.....du.....au.....*

La Commune de.....est propriétaire du matériel. A ce titre, il est insaisissable par les tiers et l'Utilisateur n'a pas le droit de le céder ou de le sous-louer, ni de lui apporter une quelconque modification technique.

L'utilisateur s'engage à utiliser le matériel mis à disposition selon les caractéristiques préconisées par le fournisseur. Pour cela, les agents communaux ou des élus référents sont aptes à conseiller lors du montage des équipements.

#### **ARTICLE 2 : durée de la convention**

L'utilisateur s'engage à venir chercher le matériel :

le.....à....heures  
et s'engage à le ramener le.....à.....heures.

Pour ce faire, l'Utilisateur devra se rendre au service administratif de la Commune de.....

Le matériel doit automatiquement être pris ou ramené le matin *avant 11 heures*.

### **ARTICLE 3 : réservation du matériel**

L'Utilisateur souhaitant la mise à disposition de tout ou partie du matériel doit faire une demande préalable par courrier ou par courriel, après de la Commune de....., stipulant précisément la nature du matériel souhaité et la date de l'emprunt.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée à la Commune de ..... Seules les demandes écrites sont prises en compte.

### **ARTICLE 4 : Etat des lieux**

Un état des lieux contradictoire sera réalisé en présence d'agent de la Commune de.....en présence de l'Utilisateur lors de la prise de possession du matériel.

Il sera ensuite annexé à la présente convention.

De même, lors du retour du matériel, un nouvel état des lieux sera réalisé en présence des deux parties afin de vérifier que le matériel n'a subi aucune détérioration ou perte.

### **ARTICLE 5 : réparation des dommages éventuels**

En cas de dommage causé au matériel, la Commune de.....fera réparer le matériel chez son fournisseur habituel. La facture sera adressée à l'Utilisateur qui s'engage à la régler.

Si des pièces étaient perdues, la Commune de.....commandera ces mêmes pièces au fournisseur habituel et enverra la facture à l'Utilisateur.

### **ARTICLE 6 : responsabilités et assurances**

L'Utilisateur s'engage à contracter les assurances nécessaires à couvrir les risques en garantie dommage (notamment vol, dégâts des eaux, incendie, événements naturels ou tout acte de vandalisme), liés à l'utilisation du matériel sur le lieu de la manifestation et pendant le transport de celui-ci.

L'Utilisateur en qualité de dépositaire assume l'entière responsabilité du matériel dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution.

Il est le seul responsable de tous dégâts causés au matériel ou du fait du matériel et ce, quelque en soit la cause ou la nature.

**ARTICLE 7 : communication**

L'Utilisateur ayant recours à la mise à disposition de matériel devra faire figurer le logo de la Commune de.....sur les publications concernant l'événement auquel aura servi ce matériel.

**ARTICLE 8 : litiges**

En cas de litiges, l'Utilisateur s'engagera à rechercher une solution amiable avec la Commune de.....

En cas de non-respect de la part de l'Utilisateur des divers engagements mentionnés dans la présente convention, celle-ci se trouverait suspendue ou annulée de plein droit.

à « La Commune », le  
le Maire,  
XXXXXXX

Mme/M.....  
Représentant légal de la Commune :.....  
Adresse :.....  
S'engage à respecter la présente convention.

A.....  
Signature du Représentant légal  
(précédée de la mention « lu et approuvée »)